



Direction générale de la cohésion sociale  
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 28 septembre 2017

Journée internationale pour le droit à l'avortement

### A la une

Alors que [la mobilisation pour le droit à l'avortement en Europe](#) bat son plein (veillées des 18 et 25 septembre), et qu'une pétition, sera remise au **Parlement européen** à l'issue d'une manifestation à Bruxelles, de très nombreux sites et médias célèbrent à leur manière la Journée mondiale du droit à l'avortement. Avec une vidéo et une infographie, **Le Figaro** revient sur [l'accès à l'interruption volontaire de grossesse dans le monde](#) : « *un droit parfois bien fragile et accessible pour seulement 39,5 % des femmes* ». À la veille de cette grande mobilisation, la **Marche mondiale des femmes** (MMF) a diffusé un communiqué annonçant qu'un référendum, pour ou contre l'avortement, sera organisé l'année prochaine en Irlande. « *Cette nouvelle justifie et amplifie notre mobilisation* », indique l'association. Nelly MARTIN, responsable de la MMF, est l'invitée de **L'Humanité** de ce jour. Elle rappelle qu'il ne faut « *jamais considérer que le droit à l'IVG est acquis* ». La mobilisation va continuer après le 28 septembre, « *pour une manifestation européenne fin 2018 - début 2019 ; pour un texte européen reconnaissant le droit à l'avortement comme un droit humain fondamental ; pour que notre combat soit omniprésent dans les débats des prochaines élections européennes* ».



### Action gouvernementale

Lors du **Conseil des ministres** du 27 septembre, le ministre de l'action et des comptes publics et le ministre de l'économie et des finances ont présenté le projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 et le projet de loi de finances pour 2018. [Le projet de loi de finances est en ligne sur le site de l'Assemblée nationale](#). Lors du même **Conseil**, la ministre du travail a présenté un projet de loi ratifiant diverses ordonnances prises sur le fondement de la loi n° 2017-1340 du 15 septembre 2017 d'habilitation à prendre les mesures pour le renforcement du dialogue social. Signalons que le gouvernement a modifié les ordonnances sur deux points : le plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif ne s'appliquera pas en cas de licenciement discriminatoires (en raison du sexe par exemple), et les sanctions pour les entreprises qui n'ont, ni accord, ni plan d'action en matière d'égalité professionnelle ont été rétablies.

### Haut Conseil à l'égalité

En dépit d'une plainte pour viol, un homme est actuellement jugé au tribunal de Pontoise pour « atteinte sexuelle », car le parquet a estimé que la victime mineure était consentante. Pour Danielle BOUSQUET, présidente du **Haut Conseil à l'Égalité** : « *il est impensable que l'on interroge encore le consentement de jeunes enfants dans le cas de relations sexuelles avec des adultes. Ces faits sont des viols et doivent être jugés comme tels.* » Le 26 septembre, le HCE a lancé « [un appel à changer la loi pour mieux protéger les victimes mineures de viol](#) ». L'information est reprise le 27 septembre dans **Le Parisien** (« *Émoi après les abus sexuels sur une fillette de 11 ans* »), **Le Figaro** (« *Procès controversé pour « atteinte sexuelle » sur une fillette de 11 ans* »), et **L'Humanité** qui consacre sa rubrique « *Ils n'ont pas honte !* » à l'affaire : « *À 11 ans, elle aurait « consenti » au viol...* »

## Associations

La **Coordination française pour le Lobby européen des femmes** diffuse ce jour un communiqué titré « *Toujours moins d'un tiers de sénatrices : les partis politiques persistent à ignorer les objectifs de parité* ». L'association note de légers progrès, comme par exemple une proportion d'élues nettement supérieure au pourcentage de candidates (37 % pour 24 %), et demande « *un mode de scrutin qui garantisse la parité* » et « *une réforme applicable dès la prochaine échéance* ». Enfin, la CLEF ironise, constatant que « *le Sénat est toujours aussi réfractaire à la féminisation des noms de fonctions* » et préfère écrire « *sénateur femme* » que « *sénatrice* » !

Dans l'affaire des affiches de Béziers (veille du 26 septembre), après le rejet d'un premier référé déposé le 21 septembre par le Collectif 13 pour les Droits des Femmes et l'association Citoyennes Maintenant, avec le soutien du **Collectif national pour les droits des femmes**, un second référé a été introduit et sera examiné le mercredi 18 octobre par le tribunal administratif de Montpellier.

## Revue de presse

**Le Monde** du 27 septembre a publié une tribune titrée « *Ne diabolisons pas la pilule* ». « [Au lieu de condamner la pilule, considérons la parole des femmes](#) », demandent les signataires. Dans ce texte, un collectif de spécialistes et de professionnel.les met, en effet, en garde contre la stigmatisation du contraceptif le plus utilisé en France, tout en invitant les praticien.ne.s à se montrer plus attentifs à la parole de leurs patientes (voir veille du 26 septembre).



**PMA** – Selon Eugénie BASTIÉ, la PMA serait « *une idée qui recule à gauche* ». Se basant entre autre sur le dernier éditorial de **Charlie Hebdo**, la journaliste se livre à une analyse dans **Le Figaro** du 26 septembre. Selon elle, « *après le retrait de la revendication de la gestation pour autrui qui n'est plus portée, aujourd'hui, par aucune personnalité de gauche de premier plan, la PMA est de moins en moins soutenue* ».



**INDUSTRIE** – C'est devenu une tradition ! À l'occasion de la sixième édition des Trophées des femmes de l'industrie, **L'Usine nouvelle** consacre sa couverture et une grande enquête aux lauréates. Sous le titre « *Industrie : nom féminin* », le magazine spécialisé, présente une génération de femmes qui « *prennent leur destin en main dans le business* » avec l'aide de réseaux féminins. L'hebdomadaire dresse le portraits des nommées : « *bosseuses, passionnées, inventives, empathiques, innovantes...* »

**CRÈCHE** – **La Gazette des communes** du 26 septembre revient sur les 100 000 nouvelles places en crèche non créées, malgré les aides financières (veille du 19 septembre). « *Si les collectivités sont de plus en plus frileuses, le secteur privé sait être dynamique* », souligne **La Gazette** qui a décortiqué les données de la CNAF pour permettre de visualiser, par départements, les places proposées aux parents d'enfant de moins de 5 ans.

**GARDE** – La ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès BUZYN, a annoncé le 26 septembre sur **BFM-TV** une augmentation de 30 % du « complément de libre choix du mode de garde » pour les familles monoparentales les plus pauvres. **La Croix** et **Le Figaro** reprennent l'information le 27 septembre. Selon L'INSEE, 1,7 million de familles sont monoparentales, et dans 85 % des cas, il s'agit d'une mère avec enfant.s. Particulièrement touchées par la précarité, plus de 30 % vivent sous le seuil de pauvreté (veille du 4 septembre).

**HARCÈLEMENT** – Plusieurs universitaires signent une tribune dans **Libération** « *contre la pénalisation du harcèlement de rue* ». « *Agresser verbalement une femme est interdit dans tout espace public* », rappellent-ils. « *Pourquoi dès lors viser spécifiquement un lieu fréquenté par des populations socialement et racialement stigmatisées ?* ».

**VIOL** – Suite à la diffusion sur **France 3** d'une soirée sur le viol (veille du 19 septembre), Martine STORTI signe « [A propos de la lutte contre le viol dans les années 70](#) » sur son blog **Médiapart** pour rappeler que « *ce combat et ce procès (objet du téléfilm diffusé) ne sont pas les seuls exemples de lutte menée durant la décennie 70 contre le viol ni à eux seuls la cause de la loi de 1980* ».

**THÉÂTRE** – Au théâtre des Galeries à Bruxelles se joue actuellement « Nos femmes » d'Éric ASSOUS. Sous le titre « *Le cœur des hommes écaïre les femmes* », **Le Soir** du 23 septembre souligne le côté machiste (« *éhonté* ») et misogyne de ce spectacle.

**SÉRIE** – Récompensée pour la série « Big Little Lies » (veille du 18 septembre), Nicole KIDMAN a, en particulier, évoqué [dans son discours les violences conjugales](#), « *complexes et insidieuses* ». Selon la comédienne, « *cette récompense aide à braquer le projecteur sur un drame trop souvent laissé dans l'ombre* » (**Allo Ciné** le 18 septembre).



**BELGIQUE** – Il y a un an, une femme en pleine dépression a tué un vieillard qui l'avait violée lorsqu'elle était une enfant. Le procès s'est ouvert devant le tribunal correctionnel de Liège suscitant des réactions en Belgique. **Le Soir** du 21 septembre relate les premières audiences et le récit particulièrement abject de cette série d'attouchement et de viols.

**ARABIE SAOUDITE** – Le 26 septembre, le roi SALMAN d'Arabie saoudite a signé un décret autorisant les femmes à conduire. Le royaume était le seul pays au monde à encore interdire l'accès au volant aux femmes. La mesure entrera en vigueur dans dix mois, en juin 2018, après le prochain ramadan. Nous avons suivi dans ces pages la lutte des femmes de l'élite saoudienne qui avaient tenté de braver cette interdiction, mais avaient été systématiquement arrêtées (synthèses des 24 mai, 24 juin et 14 octobre 2011). L'information est reprise aujourd'hui dans tous les journaux qui soulignent généralement que pour les féministes saoudiennes le combat est loin d'être terminé, même si les choses évoluent, les femmes sont toujours sous tutelle d'une protection masculine (« *Un volant pour les unes, une volée pour l'autre* », **L'Humanité** ; « *Le roi s'offre une bonne conduite* », **Libération**, etc.). Allez ! Pour fêter ça on peut réécouter « [No Woman No Drive](#) » du comédien saoudien Hisham FAGEEH. En 2013, il avait détourné avec succès la chanson de Bob MARLEY « No Woman, No Cry » pour soutenir les revendications des Saoudiennes (synthèse du 31 octobre 2013).

